



Chantier d'installation des panneaux photovoltaïques sur le site de Gaël

Smictom  
Centre Ouest



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

sur le service public de prévention  
et de gestion des déchets

**RÉDUIRE**  
**TRIER**  
**VALORISER**

# Sommaire

## 1. Présentation générale

1.1 Le Smictom .....	3
1.2 Les services apportés aux habitants.....	4
1.3 Les moyens humains.....	8
1.4 Les actions marquantes.....	9

## 2. Indicateurs techniques

2.1 Les collectes et le tri .....	10
2.2 Les déchèteries.....	10
2.3 Le traitement des déchets.....	11

## 3. Indicateurs financiers

3.1 Les modalités d'exploitation .....	12
3.2 Les tarifications.....	14
3.3 Le compte administratif.....	16

## 4. Communication et prévention

4.1 La communication.....	18
4.2 La prévention.....	19

## 5. Chiffres clés 2021

## 6. Perspectives 2022

# 1. Présentation générale

## 1.1 Le Smictom

### 1.1.1 Les compétences

Le Smictom Centre Ouest est la **collectivité publique** qui a en charge la **gestion des collectes** et **des déchèteries**, ainsi que le **traitement** des déchets produits sur le territoire.

#### Gestion de la collecte...



...des papiers et des emballages recyclables

Bacs jaunes individuels



...du verre

Apport volontaire dans des colonnes à verre



...des ordures ménagères

Bacs verts munis d'une puce  
Redevance depuis 2015

#### Gestion de 9 déchèteries



#### Traitement de 50 000 T déchets par an



- Unité de valorisation organique (Uvéor)
- Installation de Stockage de Déchets Inertes et Non Dangereux

#### Actions pour...



...sensibiliser au tri des déchets



...réduire la production de déchets

Relance des actions de prévention en 2021



...développer une économie circulaire

Programme TER mis en place pour 3 ans depuis sept. 2021

## 1.1.2 Le territoire

La compétence Déchets est déléguée au Smictom Centre Ouest par **7 Communautés de Communes**.



63 communes

102 537 habitants

1 528,25 km<sup>2</sup>

## 1.2 Les services apportés aux habitants

**Porte-à-porte, apport volontaire ou dépôt en déchèterie** : le mode de la collecte dépend du type de déchet collecté. Celui-ci sera ensuite recyclé, valorisé, réemployé ou enfoui.



## 1.2.1 La collecte des ordures ménagères, des emballages et des papiers recyclables

### Les ordures ménagères

- elles nécessitent **40 tournées** de collectes chaque semaine, qui démarrent depuis le siège de l'exploitant ;
- elles sont déchargées à l'**Uvéor** de Gaël ;
- un **compost** à la norme NFU 44051 destiné au monde agricole est produit à partir des ordures ménagères collectées ;
- les refus sont stockés dans l'ISDND attenante à l'Uvéor.

Les bacs verts sont munis d'une puce d'identification électronique. Cette puce est reconnue par un lecteur situé sur la benne de collecte. Chaque vidage du bac vert est comptabilisé et intégré dans un logiciel géré par les services du Smictom.

Mise à disposition d'un bac individuel à  **couvercle vert**.

Modèles proposés aux usagers :

80 L	120 L	180 L
240 L	340 L	660 L

Le modèle 80 litres est uniquement réservé aux foyers composés d'une personne.



### Les emballages et papiers recyclables

- ils sont envoyés dans un **centre de tri** chargé de séparer les différents matériaux déposés dans les bacs jaunes, d'enlever les erreurs de tri et de conditionner les matériaux par catégorie pour le transport ;
- les différents matériaux conditionnés sont acheminés vers les usines de recyclage. Le transport est pris en charge financièrement par les recycleurs des emballages et des papiers.

Mise à disposition d'un bac individuel à  **couvercle jaune**.

Modèles proposés aux usagers :

120 L	240 L	340 L
770 L		



### Les emballages en verre recyclables

- ils sont collectés en apport volontaire à l'aide de **colonnes** de 2,5 m<sup>3</sup> et 4 m<sup>3</sup> **implantées en concertation** avec les communes.
- ils sont déchargés dans un silo attenant à l'Uvéor, puis rechargés en semi-remorque pour être transportés jusqu'à l'usine de recyclage. Le transport est pris en charge financièrement par le repreneur O-I MANUFACTURING France, usine BSN de Vayres (33).



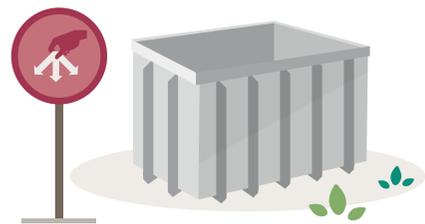


Déchèterie de Breteil

## 1.2.2 Les déchèteries

Le Syndicat est propriétaire de **9 déchèteries réparties sur son territoire** :

- Gaël, Le Verger, Montauban-de-Bretagne, Breteil, Plélan-le-Grand (35)
- Caulnes, Loscouët-sur-Meu (22)
- Porcaro et Guilliers (56)



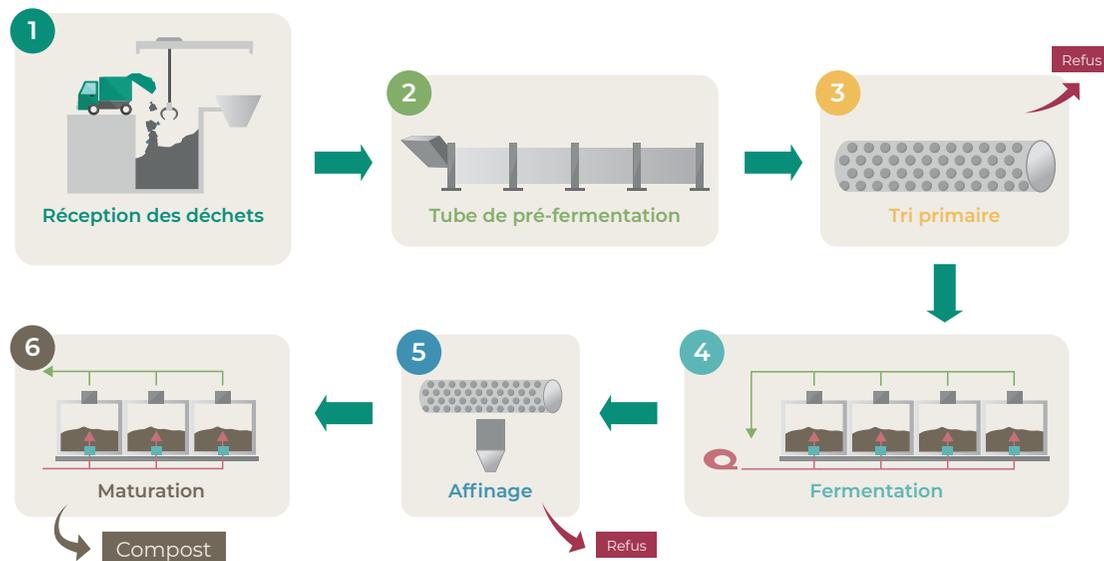
### Les déchets acceptés en déchèterie :

BOIS	MOBILIER	MÉTAUX	CARTONS	DÉCHETS VERTS	DÉBLAIS GRAVATS	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE
DEEE	VERRES	JOURNAUX REVUES	POLYSTYRÈNE	TEXTILES	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES	HUILES DE VIDANGE
HUILES DE FRITURE	BATTERIES	PILES ET ACCUMULATEURS	CARTOUCHES ENCRE	ENCOMBRANTS	LAMPES	

## 1.2.3 Le traitement des déchets

### L'Unité de valorisation énergétique et organique (Uvéor) de Gaël :

- elle reçoit les **ordures ménagères** collectées sur le territoire du Syndicat depuis le 22 juin 2015 ;
- elle est certifiée depuis mai 2016, ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 (norme sécurité). Cette unité permet d'extraire la part biodégradable des ordures ménagères afin de fabriquer un **compost conforme à la norme NFU 44051** destiné au milieu agricole.



### Convention de coopération

Afin d'optimiser les outils de traitement dont il dispose, le Smictom a signé des conventions, notamment avec le SMPRB (Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie). Cette dernière repose sur un **échange de tonnages de déchets** :

- l'Uvéor de Gaël traite les déchets ménagers en provenance du SMPRB ;
- l'usine de valorisation énergétique de Taden traite les sous-produits de l'Uvéor de Gaël.

Cet échange permet de réduire la quantité de sous-produits de l'Uvéor de Gaël traitée en enfouissement sur l'Installation de Stockage du site.

### L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Gaël :

- attenante à l'Uvéor, elle reçoit les **déchets non recyclables issus des déchèteries**, ainsi que les **refus produits par le process de l'Uvéor** ;
- le traitement des lixiviats (effluents issus de l'ISDND et de l'ancien site réhabilité) est effectué par un **procédé « Biomembrat plus »** (procédé biologique suivi de traitements par ultra filtration et nano filtration) appartenant à la société OVIVE de Vannes (56).

### L'ancienne Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Le Verger :

- elle a été réhabilitée en 2005 et fait aujourd'hui l'objet d'un suivi en post-exploitation par les services du Smictom Centre Ouest, et ce sur une période de 30 ans ;
- le traitement des lixiviats est assuré par un procédé « Biomembrat » ;
- le projet de développement d'une production photovoltaïque est en cours, en lien avec le SDE35.

### L'Installation de Stockage de Déchets Inertes de Gaël (ISDI) :

- jouxtant l'Uvéor et la déchèterie, le site est chargé de la réception et du **stockage des gravats** issus des déchèteries de Gaël, Guilliers, Loscouët-sur-Meu, Plélan-le-Grand et Porcaro.

## 1.3 Les moyens humains



### 1.3.1 Les élus

#### Le Comité syndical :

- il prend les décisions qui seront ensuite appliquées sur les 63 communes du Syndicat en matière de déchets ;
- il est composé de **142 délégués** représentant les 7 communautés de communes ;
- il se réunit **5 à 6 fois par an** pour voter les orientations du Syndicat.

#### Le Bureau :

- il est composé du **Président**, de **9 Vice-Président.e.s** et d'un **élu en charge de l'ISDND du Verger** ;
- une partie des délibérations sur les affaires courantes lui est déléguée par le Comité (le Président peut également se voir déléguer des pouvoirs).

#### La commission Appel d'offres :

- elle est chargée d'ouvrir les plis, d'analyser les offres et de retenir les entreprises répondant aux **marchés publics** lancés par le Smictom ;
- elle est composée du Président, de 5 titulaires et de 5 membres suppléant.e.s.

#### La commission Finances et redevance :

- elle est chargée de travailler sur les **orientations budgétaires** et financières du Syndicat, ainsi que sur le **financement par la redevance incitative**.

#### La commission Communication :

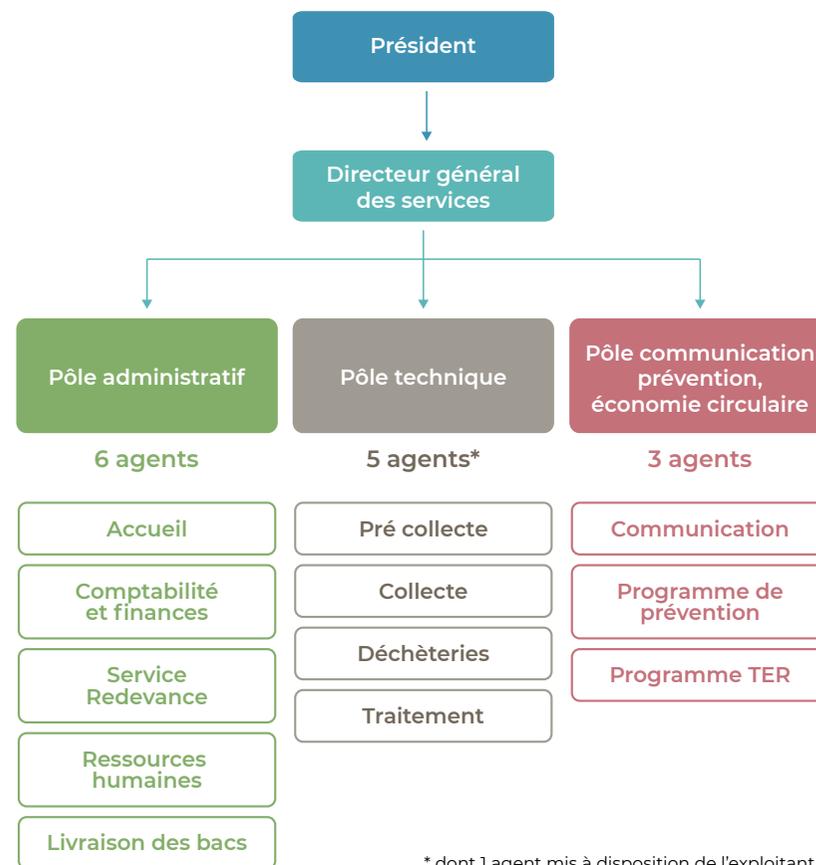
- elle est chargée de proposer, de préparer et de suivre les **dossiers de communication** (lettre d'information, manifestations, site internet, rapport d'activités...).

#### La commission Prévention Economie circulaire :

- elle est chargée de définir la **stratégie** du Syndicat dans le domaine de la **prévention** et de l'**économie circulaire** ;
- elle est chargée de proposer des axes et thématiques à privilégier et de suivre le programme.

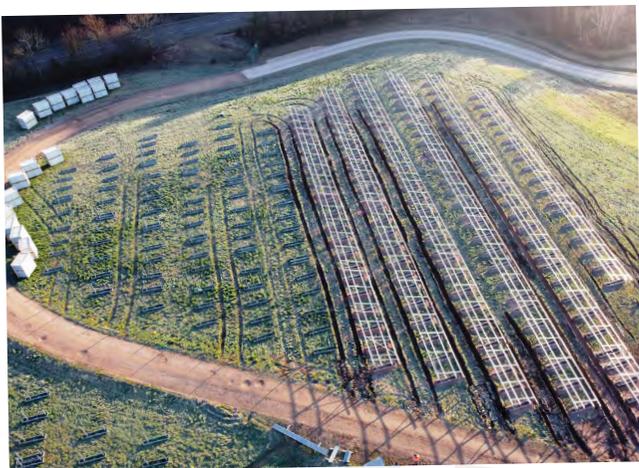
## 1.3.2 Le personnel

Les **15 agents** territoriaux permanents de la collectivité mettent en œuvre les décisions des élus .



\* dont 1 agent mis à disposition de l'exploitant

## 1.4 Les actions marquantes



Vue aérienne du chantier de la ferme solaire à Gaël.

### Ferme solaire sur le site de Point Clos à Gaël



Les travaux de construction d'une **centrale photovoltaïque au sol** ont démarré en octobre 2021 sur un ancien centre d'enfouissement de déchets ménagers appartenant au Smictom. L'ensemble du projet couvre une surface totale de 7 hectares qui ne sont pas utilisables en agriculture.

*Générale du solaire* porte le projet et en assure la maîtrise d'œuvre, pour la mise en place de **8 780 panneaux solaires** de 455 W unitaire. La centrale permettra de produire 4,28 GWh/an. Elle répondra aux besoins électriques de 1 500 foyers et évitera l'émission de 300 tonnes de CO<sub>2</sub>/an.



### Programme *Territoire Econome en Ressources*

Le programme TER a commencé en septembre 2021 avec l'arrivée de 2 chargées de mission. Le Smictom a été retenu par l'ADEME pour développer ce programme breton. Les actions portent sur la biomasse, le réemploi, la matière minérale et l'accompagnement des entreprises, commerçants et artisans dans une démarche d'**économie circulaire**.



Angéla BEAUPERE et Sylvie LE TOUCHE, chargées de mission TER.



Des élus et un agent de la déchèterie de Plélan-le-Grand.

### Déchèteries



- Le **tri du plâtre** a été mis en place sur les déchèteries de Plélan-le-Grand et de Le Verger. On estime que 10 à 20 % du plâtre va pouvoir être recyclé à Plélan, soit 200 tonnes par an et pour un coût inférieur à la mise en décharge.
- Depuis le début du mois d'octobre 2021, une **zone de gratuité de palettes** est expérimentée sur la déchèterie de Loscouët-sur-Meu. Les usagers peuvent déposer leurs palettes entières ou en parties, ou bien venir en prendre s'ils en ont besoin. Il s'agit d'une zone test qui a vocation à être déployée sur d'autres déchèteries si l'expérimentation est concluante.
- **2 nouveaux bâtiments** ont été mis en place sur le site de Gaël : un local pour les agents équipé d'un dispositif d'assainissement non collectif et un local pour le stockage des déchets chimiques (DDS).

## 2. Indicateurs techniques

### 2.1 Les collectes et le tri



Les ordures ménagères

**11 757 T**  
soit 114,70 kg/hab/an

Evolution 2020-2021 : + 0,60 kg/hab/an (+ 0,6 %)



Le verre

**4 963 T**  
soit 48,40 kg/hab/an

Evolution 2020-2021 : + 1,39 kg/hab/an (+ 3 %)



Les emballages et papiers recyclables

**4 831 T**  
soit 47,10 kg/hab/an

Evolution 2020-2021 : + 1,20 kg/hab/an (+ 2,6 %)

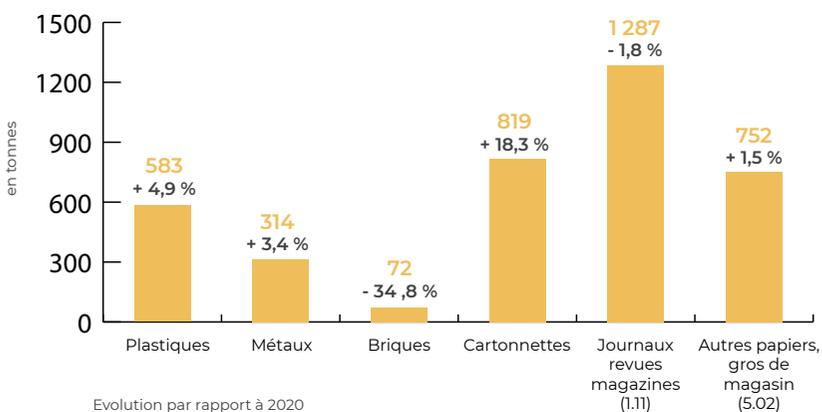


Les papiers en déchèterie

**348 T**  
soit 3,40 kg/hab/an

Evolution 2020-2021 : + 0,23 kg/hab/an (+ 7,3 %)

Tonnages recyclés issus du bac jaune en 2021



Evolution 2020/2021*	
Particuliers	+ 31 %
Professionnels	+ 5 %

\* Chiffres d'évolution estimatifs

## 2.2 Les déchèteries

### 2.2.1 La fréquentation des sites

Après un recul significatif en 2020 en raison de la fermeture des déchèteries au moment des confinements, la fréquentation des sites est en **forte hausse** en 2021. Cette affluence se ressent sur les quantités apportées sur quasiment tous les flux qui connaissent une croissance annuelle moyenne de + 16 %. Le record est détenu par les gravats et le plâtre dont l'accroissement annuel frôle les 25 %.



## 3. Indicateurs financiers

### 3.1 Les modalités d'exploitation

Liste des principaux marchés publics de fournitures et services en cours en 2021 dans la collectivité :



Nature de la prestation	Durée	Date de démarrage	Co -contractant actuel
Fourniture de bacs	3 ans + 2 x 1 an renouvelable	10 nov. 2020	Société CONTENUR
Collecte des déchets ménagers et assimilés non recyclables	5 ans + 2 x 1 an renouvelable	1 <sup>er</sup> janv. 2017	Ets THEAUD St Méen le Grand
Collecte de verre	5 ans + 1 an renouvelable	1 <sup>er</sup> août 2019	Société LMDT St Méen le Grand
Collecte sélective et tri des emballages recyclables et papiers	4 ans + 1 an renouvelable	1 <sup>er</sup> janv. 2018	Ets THEAUD St Méen le Grand
Exploitation des déchèteries de Caulnes, Gaël, Guilliers, Le Verger, Loscouët/Meu, Montauban-de-Bretagne, Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Porcaro : LOT 1 gardiennage	5 ans	1 <sup>er</sup> avril 2019	Ets THEAUD St Méen le Grand
Exploitation des déchèteries de Caulnes, Gaël, Guilliers, Le Verger, Loscouët/Meu, Montauban-de-Bretagne, Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Porcaro : Lot 2 : location caissons et évacuation des ferrailles et batteries	5 ans	1 <sup>er</sup> avril 2019	Entreprise GDE Cesson Sévigné
Exploitation des déchèteries de Caulnes, Gaël, Guilliers, Le Verger, Loscouët/Meu, Montauban-de-Bretagne, Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Porcaro : Lot 3 : gerbage, broyage et évacuation des déchets végétaux	5 ans	1 <sup>er</sup> avril 2019	Société THEAUD St Méen le gd
Exploitation des déchèteries de Caulnes, Gaël, Guilliers, Le Verger, Loscouët/Meu, Montauban-de-Bretagne, Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Porcaro : Lot 4 : déchets ménagers spéciaux (ou déchets dangereux des ménages)	5 ans	1 <sup>er</sup> avril 2019	Société TRIADIS St Jacques de la Lande
Exploitation de la station de traitement des lixiviats à Gaël	5 ans	1 <sup>er</sup> juillet 2017	Société OVIVE Vannes (56)
Exploitation Unité de Valorisation Organique, ISDND et ISDI de Gaël	4 ans + 2 x 1 an renouvelable	5 mai 2017	Société SPHERE Avranches (50)
Traitement des lixiviats du Centre de Stockage des Déchets de Le Verger	3 + 2 x 1 an	1 <sup>er</sup> août 2019	Société OVIVE - MOBIPUR Vannes (56)

Le Smictom assure **en régie** la gestion du parc de bacs de collecte (nettoyage, maintenance, distribution aux usagers) et l'évacuation de divers flux de faibles tonnages en déchèteries.

Nature de la prestation	Durée	Date de démarrage	Co -contractant actuel
Vente acier issu de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Société SPHERE
Vente aluminium issu de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Société SPHERE
Vente de papiers journaux issus de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Société SPHERE
Vente de verre issu de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	IO manufacturing
Vente ELA (briques) issus de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Société REVIPAC
Vente plastique (bouteilles, flacons) issus de la collecte sélective	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Société VALORPLAST
Vente cartons déchèteries 1,05	34 mois	1 <sup>er</sup> mars 2020	Société REVIPAC
Vente cartonnettes (PCNC) issues de la collecte sélective 5,02	34 mois	1 <sup>er</sup> mars 2020	Société REVIPAC
Elimination des piles	Tacite		COREPILE
Soutiens financiers collecte sélective (emballages ménagers) + papiers	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	CITEO
Reprise lampes usagées, néons	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	ECO SYSTEME
Reprise Déchets Electriques et électroniques (D3E)	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	ECO SYSTEME
Reprise Déchets d'équipements d'ameublement	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2019	ECO MOBILIER
Reprise Déchets dangereux des ménages (DDS)	Durée de l'engagement	1 <sup>er</sup> janvier 2019	ECO DDS
Reprise D3E convention financière sur les lampes usagées	6 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2021	OCAD3E
Reprise des textiles	5 ans	1 <sup>er</sup> janvier 2018	ECO TLC



## 3.2 Les tarifications

Dans le cadre de l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers qui lui ont été déléguées, le Smictom Centre Ouest **fixe les tarifs de redevance** d'enlèvement des ordures ménagères applicables pour 2021 sur son territoire.

La redevance permet à la collectivité de **financer les différentes charges du service**, notamment :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- la collecte sélective et tri des emballages et papiers ;
- la collecte du verre ;
- le fonctionnement des 9 déchèteries et le traitement des déchets qui y sont collectés.

### 3.2.1 La redevance des particuliers

Modèle de bac	80 L	120 L	180 L	240 L	340 L	660 L
Nombre de personnes	1	Libre choix				
Abonnement et forfait incluant 18 levées	123,20 €	196 €	268,80 €	336 €	459,20 €	850,08 €
Au-delà de 18 levées :						
Prix de la levée de 19 à 26 levées	2,44 €	3,48 €	5,20 €	7,04 €	9,92 €	18,20 €
Prix de la levée au-delà de 26 levées	5 €	7 €	10 €	14 €	20 €	35 €

### Tarification des résidences secondaires

Par délibération en date du 20 décembre 2016, le Comité syndical a décidé d'appliquer, à partir de 2017, une tarification spécifique aux résidences secondaires comprenant un forfait de 12 levées par an.

*Les résidences secondaires disposant d'un volume de bac supérieur à 120 L sont facturées en tant que résidence principale.*

Modèle de bac	120 L
Abonnement et forfait incluant 12 levées	134,40 €
Au-delà de 12 levées :	
Prix de la levée supplémentaire	10,27 €



### 3.2.2 La Redevance des professionnels

#### Bac principal

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement et forfait incluant 36 levées	291,20 €	481,60 €	627,20 €	968,80 €
Au-delà de 36 levées :				
Prix de la levée supplémentaire	5,40 €	10 €	13,20 €	23 €

#### Bac secondaire

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement	52 €	52 €	52 €	52 €
Levée	5,40 €	10 €	13,20 €	23 €

### 3.2.3 La tarification des dépôts des professionnels en déchèterie

Le Centre d'Apport Volontaire de Breteil étant équipé d'un pont bascule, la **tarification** des dépôts en m<sup>3</sup> a été définie également à la **tonne**. Les dépôts des professionnels sont soumis à une facturation dont le détail pour 2021 est le suivant :

Cette facturation est appliquée dès le premier m<sup>3</sup> déposé et sur 7 jours, ceci afin de réduire les contestations et les difficultés d'application.



Matériaux	Tarif HT par tonne	Tarif HT par volume ou poids
Gravats	11,20 €	16,80 €/m <sup>3</sup>
Déchets non recyclables	73,27 €	22,40 €/m <sup>3</sup>
Bois	80 €	11,20 €/m <sup>3</sup>
Déchets verts	33,60 €	16,80 €/m <sup>3</sup>
Pots de peinture de 25 kg	509,88 €	16,80 €/25 kg
Filtres à huile (poids moyen 700 g)	442,40 €	0,44 €/kg
Plâtre	95,20 €	95,20 €/m <sup>3</sup>
Emballages vides souillés	672 €	0,67 €/m <sup>3</sup>

## 3.3 Le compte administratif

### 3.3.1 La synthèse globale annuelle

Section de fonctionnement	2021
Dépenses	10 962 713,92 €
Recettes	12 257 405,36 €
Résultat de l'exercice	1 294 691,44 €
Résultat antérieur reporté	1 118 883,32 €
<b>Résultat cumulé de clôture</b>	<b>2 413 574,76 €</b>

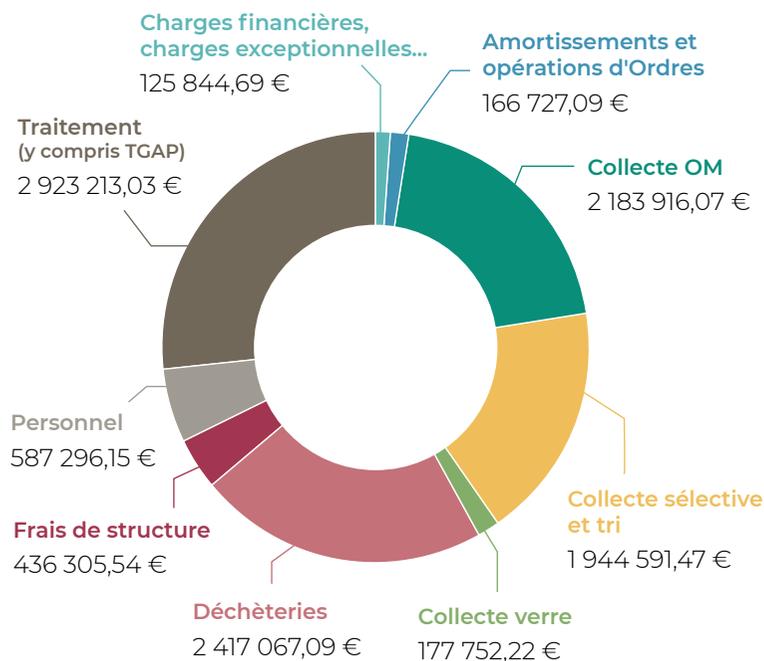
Section d'investissement	2021
Dépenses	721 248,41 €
Recettes	570 614,88 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour l'exercice n+1 (1068)	700 000,00 €
Résultat de l'exercice	549 366,47 €
Résultat antérieur reporté	- 217 099,63 €
<b>Résultat cumulé de clôture</b>	<b>332 266,84 €</b>

En investissement, les **principales dépenses** ont porté sur :

- le remboursement de l'annuité de l'emprunt en capital : 395 065,23 € ;
- le renouvellement de bacs et colonnes à verre : 75 323,16 € ;
- diverses études (Moe nouvelles alvéoles, études hydrauliques) et petits travaux sur l'ISDND : 59 494,62 € ;
- divers travaux sur les déchèteries (local agent pour Gaël, filets sur Breteil... ) : 61 418,68 € ;
- divers travaux sur l'Uvéor : 33 456,92 € ;
- l'achat d'un véhicule pour les agents TER (véhicule subventionné par l'ADEME) et des travaux de mise à niveau de la maison de Point Clos.

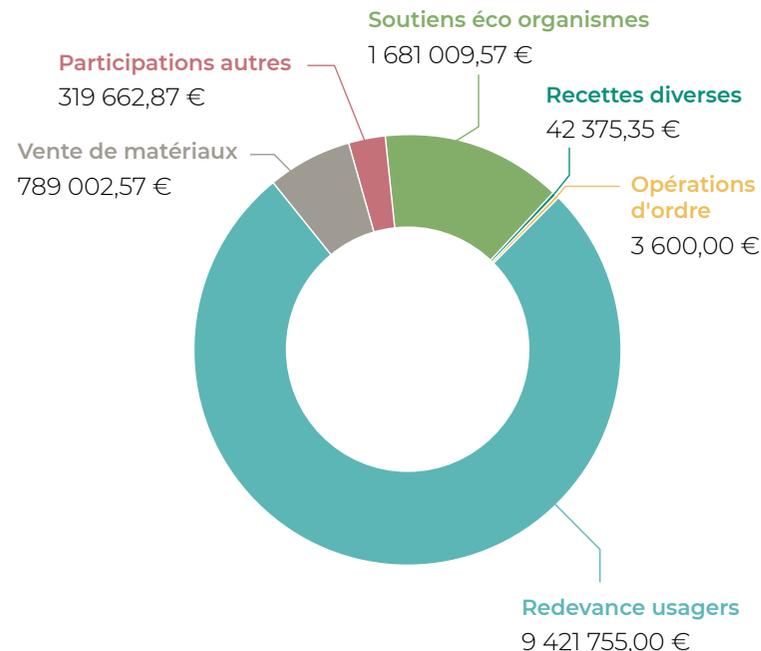


### 3.3.2 La section fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

**Total TTC : 10 962 713,35 €**



Recettes de fonctionnement

**Total TTC : 12 257 405,36 €**

#### Vente de matériaux :

- 707800 Vente ferraille déchèteries et UVO : 185 733,76 €
- 70783 Vente de matériaux plastiques Collecte sélective : 93 872,61 €
- 70784 Vente papiers journaux magazines (1,11) et Gros de magasin (1,02) Collecte sélective : 111 504,87 €
- 70785 Vente Acier Collecte sélective : 14 655,83 €
- 70786 Vente cartonnette EMR 5,02 et Briques 5,03 Collecte sélective : 109 383,79 €
- 70786 Vente cartons 1,05 Déchèteries : 177 894,82 €
- 70787 Vente de verre : 73 878,26 €
- 70789 Vente aluminium Collecte sélective : 5 791,54 €
- 707891 Vente batteries : 16 287,09 €

#### Redevance usagers :

- 74741 Participation des communes : 9 421 755 €

#### Participations autres :

- 707801 Facturation pro en déchèteries : 49 821,01 €
- 7078 Vente divers déchèteries composteurs, bacs... : 13 713,60 €
- 708 Mise à disposition de personnel et autres : 36 985,33 €
- 7328 Autres fiscalités reversées : 5 944,38 €
- 74758 Participation déchèterie Le Verger : 40 111,99 €
- 747582 Participation SMPRB : 173 086,56 €

#### Soutiens éco organismes :

- 70788 Soutiens DEEE : 88 914,81 €

- 7478 Subventions et part. autres organismes : 1 501 208,59 €
- 74781 Soutiens textiles Refashion : 19 732,80 €
- 74782 Soutiens ECODDS : -
- 74783 Soutiens Eco Mobilier : 71 153,37 €
- 6037 Constatation stock : 8 611,09 €

#### Recettes diverses :

- 64 Remboursements : 7 611,34 €
- 75 Produits divers de gestion courante : 6 781,44 €
- 7621 Produits des autres immobilisat. financières : 38,77 €
- 77 Autres produits : 19 332,71 €

#### Opérations d'ordre :

- 42 opérations d'ordre de transfert entre sections (7761) : 3 600 €

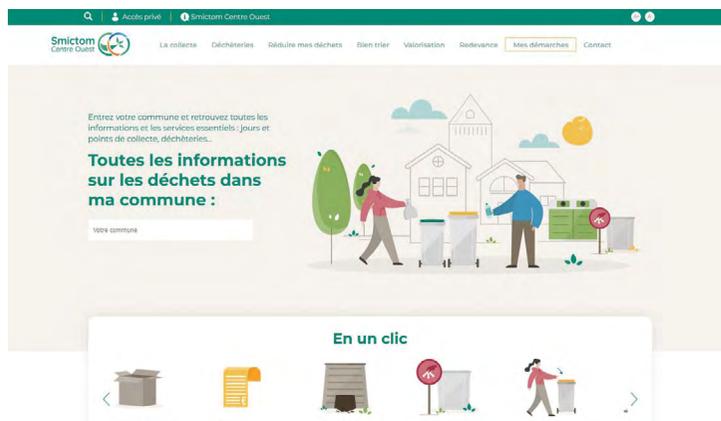
## 4. Communication et prévention

### 4.1 La communication

2021 a été une année de **refonte de la communication** du Smictom entièrement élaborée en interne, pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Un plan de communication à destination du grand public et des collectivités a également été conçu afin de répondre notamment aux enjeux liés à l'extension des consignes de tri effective au 1<sup>er</sup> mars 2022.

#### 4.1.1 Refonte graphique

Le **logo** a été redessiné en intégrant les idées d'économie circulaire et d'ancrage au territoire. La nouvelle **charte graphique**, plus vivante et colorée, apporte une image dynamique. Des illustrations ont été créées ou modifiées aux couleurs du Smictom.



#### 4.1.2 Refonte des supports de communication

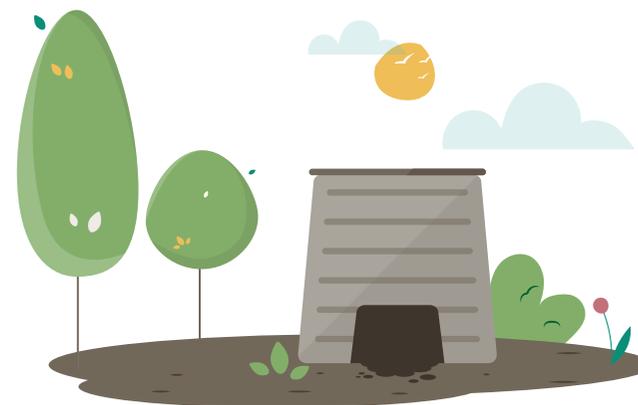
Le service communication du Smictom a entamé la **déclinaison des différents documents** en s'appuyant sur la nouvelle charte graphique :

- papèterie ;
- signalétique ;
- site internet ;
- illustrations ;
- ...

#### 4.1.3 Plan de communication

Afin d'améliorer sa communication auprès du grand public, le Smictom a mis en place un **plan de communication** qui passe notamment par :

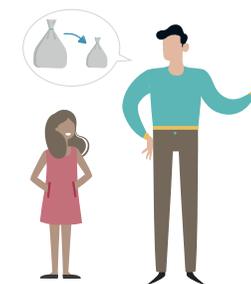
- l'envoi trimestriel d'articles aux communes et communautés de communes, que celles-ci pourront relayer auprès de leurs habitants ;
- la presse locale ;
- la mise à jour des actualités du site internet ;
- la refonte de la lettre d'information ;
- un kit nouvel arrivant ;
- ...



## 4.2 La prévention

En 2021, le Smictom a répondu à diverses sollicitations et a participé à des actions de prévention :

- pesées et sensibilisation lors d'**opérations nettoyage** organisées par les communes de Montauban-de-Bretagne et Pleumeleuc ;
- interventions de **sensibilisation à la réduction des déchets** auprès d'enfants au centre de loisirs de Montfort-sur-Meu et lors d'une journée d'ateliers organisée par le pôle jeunesse d'Iffendic ;
- stand sur le **compostage** lors du Village des possibles organisé par Cêhapi à Montfort-sur-Meu ;
- intervention sur le compostage lors d'une réunion publique adressée aux habitants de Saint-Brieuc-de-Mauron ;
- stand sur la comparaison mini-chariot/maxi-chariot en partenariat avec Dinan Agglomération, dans une moyenne surface de Caulnes ;
- stand sur la lutte contre le **gaspillage alimentaire** sur le marché de Montfort-sur-Meu ;
- intervention sur le **Zéro Déchet** à la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand ;
- atelier bricolage de récupération auprès d'enfants à la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand.



19 septembre 2021 : sensibilisation au tri et à la prévention des déchets lors d'une opération nettoyage sur la commune de Pleumeleuc.



10 décembre 2021 : intervention sur le Zéro Déchet à la médiathèque de Saint-Méen-le-Grand.



26 novembre 2021 : stand sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sur le marché de Montfort-sur-Meu.



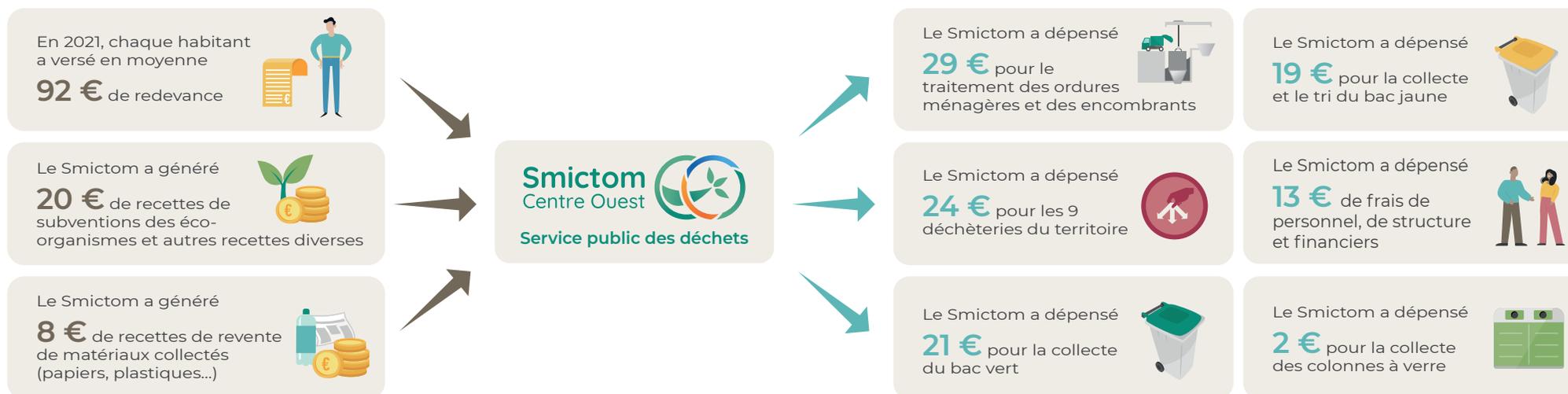
5 octobre 2021 : interventions sur le tri et la durée de vie des déchets lors d'une journée de sensibilisation auprès d'élèves de cycle 3 à Iffendic.



## 5. Chiffres clés 2021

FLUX		Tonnages collectés en Bretagne en 2019 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2010 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2021 (en kg/hab/an)	Evolution 2010-2021	Filières de destination
<b>ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)</b>		196	199	<b>115</b>	- 42 %	Tri mécano-biologique
<b>COLLECTE SÉLECTIVE</b> Bac jaune et colonne papier en déchèterie		59	51	<b>51</b>	-	Valorisation en recyclage
<b>VERRE</b>		50	44	<b>48</b>	+ 9 %	Valorisation en recyclage
<b>DÉCHÈTERIES</b>		388	252	<b>350</b>	+ 39 %	Valorisation en recyclage : 25,1 % Valorisation organique : 38 % Valorisation énergétique : 1,2 % Enfouissement : 35,7 %
<b>TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)</b>		696	546	<b>564</b>	+ 3 %	Valorisation en recyclage : 34 % Valorisation organique : 28,6 % Valorisation énergétique : 0,8 % Enfouissement : 36,5 %

### Les dépenses et recettes du Smictom par habitant et par an



La différence recettes moins dépenses de fonctionnement permet au Smictom de **financer les investissements** nécessaires pour le service (travaux sur les déchèteries, sur le site de traitement, achat des bacs...).

## 6. Perspectives 2022



### Extension des consignes de tri

Les consignes de tri évolueront sur le territoire du Smictom à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022. Les habitants pourront trier dans leur bac jaune tous les **emballages en plastique** avec les papiers et les emballages en carton et en métal.



### Adoption du PLPDMA

Le Smictom adoptera un nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (**PLPDMA**) pour la période 2023-2029 permettant de préparer les évolutions réglementaires à venir.



### Relance du programme d'animations

Fortement ralenti lors de ces 2 dernières années, le programme de sensibilisation du Smictom au tri et à la réduction des déchets sera relancé avec de **nouvelles animations** à la fois participatives et pédagogiques auprès de tous les publics. Les actions autour du compostage et de la prévention des déchets seront particulièrement à l'honneur.



### Développement de nouvelles filières de tri en déchèterie

Dans la continuité de ce qui a déjà été engagé en 2021, de **nouvelles filières de tri** verront le jour **sur les déchèteries** du Smictom. Les équipements de sports et loisirs ainsi que les articles de bricolage et jardinage feront l'objet d'un tri à part pour permettre leur réemploi ou leur recyclage.



### Premières actions « Territoire Econome en Ressources »

Le programme TER verra la concrétisation de ses premières actions d'**accompagnement des entreprises** vers des démarches individuelles et collectives d'économie circulaire.

Sur le sujet du **réemploi** et des **recycleries**, le programme accompagnera l'émergence de nouvelles structures pour disposer à terme d'une offre complète sur le territoire du Smictom.



### Construction d'une nouvelle alvéole

La construction d'une **nouvelle alvéole** sur le site de traitement de **Point clos** sera engagée



### Nouvelle déchèterie à Montauban-de-Bretagne

Les **études** préalables à la construction d'une nouvelle déchèterie à Montauban-de-Bretagne seront poursuivies.



5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand  
02 99 09 57 26 - [contact@smictomco.fr](mailto:contact@smictomco.fr) - [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)